

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

Comptes Annuels

Exercice : 01/01/2025 au 31/12/2025

37 RUE SERVAN BP 177 38008 GRENOBLE CEDEX

Code SIRET : 79400280800010 - APE : 9499Z

Table des matières

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat (en liste)	6
Compte de résultat (suite).....	7
Immobilisations	14
Amortissements.....	15
Créances et dettes	16
Charges et produits constatés d'avance.....	17
Charges à payer.....	18
Honoraires des commissaires aux comptes	19
Variation des fonds propres.....	20
Engagements financiers donnés	21
Engagements financiers reçus.....	22

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires				
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 110 926		1 110 926	1 110 926
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 110 926		1 110 926	1 110 926
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL II	1 110 926		1 110 926	1 110 926
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	173 548		173 548	119 683
TOTAL III	173 548		173 548	119 683
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 284 473		1 284 473	1 230 609

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	274 526	274 526
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Total situation nette</i>	274 526	274 526
Fonds propres consommables	1 008 364	954 643
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	1 008 364	954 643
TOTAL I	1 282 889	1 229 169
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1 440
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 584	1 440
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 284 473	1 230 609

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	827	
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	827	
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	46 280	61 427
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	46 280	61 427
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	47 107	61 427
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	49 304	63 286
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	49 304	63 286
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(2 197)	(1 859)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 197	1 859
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 197	1 859
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 197	1 859
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	49 304	63 286
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	49 304	63 286
EXCEDENT OU DEFICIT		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice : 12 mois

Total du bilan : 1 284 473 €

Résultat avant répartition : 0 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT.

La fondation ne faisant pas appel à la générosité du public, il ne nous semble pas pertinent d'inclure dans l'annexe un compte de résultat par origine et par destination (CROD), tel que défini à l'article 432-2 du règlement ANC n°2018-06, ainsi qu'un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ANC n°2018-06.

En 2023, la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT a été prorogée pour une durée supplémentaire de 5 ans jusqu'en 2028.

L'objet de la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT s'articule désormais autour de trois grands axes :

- une **vocation patrimoniale** : acquisition d'œuvres à caractère patrimonial en vue de les conserver ou de les donner afin d'enrichir la collection d'organismes sans but

lucratif, public ou privé, ayant un objet similaire, ainsi que toutes activités connexes et soutien de manifestations se rapportant à cet objet ;

- la **préservation du patrimoine naturel** : valorisation et préservation de l'environnement, et notamment des deux grands univers que sont la mer et la montagne. Seule ou en s'associant à d'autres organisations portant des missions d'intérêt général, la Fondation pourra participer au financement de projets visant au respect et la protection des biens communs naturels (climat, biodiversité, fonctionnement des écosystèmes...);

- la **lutte contre l'illettrisme et l'accès au livre pour tous** : la Fondation s'engage, seule ou avec d'autres organisations portant des missions d'intérêt général, en faveur d'actions de prévention de l'illettrisme et de programmes permettant au plus grand nombre d'accéder au livre par des activités de médiation, et aura à coeur de donner goût à la lecture aux plus jeunes publics.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Compte tenu des perspectives d'activité et des ressources actionnées, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.
- Du règlement n° 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.
- Du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice 2025.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Agencements et aménagements divers : entre 5 et 8 ans

Matériels et outillages industriels : entre 5 et 8 ans

Mobilier et matériel de bureau : entre 3 et 8 ans

Matériel de transport : entre 3 et 5 ans

A noter que les immobilisations corporelles détenues par la Fondation correspondent à des œuvres d'art. Du fait de leur nature, elles ne sont donc pas amortissables.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncés ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

DONS PERCUS

Les dons perçus non affectables à une manifestation sont comptabilisés en fonds propres (apports sans droit de reprise), conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La FONDATION a décidé de ne pas valoriser les contributions volontaires en nature, le bénévolat correspondant exclusivement au temps des membres du conseil d'administration bénévoles.

Dans le cadre du partenariat de la FONDATION avec l'association *Ma Chance Moi aussi*, quelques collaborateurs volontaires du groupe GLENAT se sont mobilisés pour offrir du temps de lecture aux enfants accompagnés par cette structure. Compte-tenu du caractère non récurrent et non significatif de ce dispositif, ces contributions n'ont pas été valorisées.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers	1 110 926		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 110 926		
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL GENERAL	1 110 926		

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers			1 110 926	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			1 110 926	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL GENERAL			1 110 926	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
TOTAL GENERAL				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1 584			1 440
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 584	1 584			1 440
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
<i>Total charges d'exploitation</i>		
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)		

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
---	--	--

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1 440
Dettes fiscales et sociales		
<i>Total dettes d'exploitation</i>	1 584	1 440
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	1 584	1 440

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	1 450	
Autres honoraires		
TOTAL	1 450	

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	274 526				274 526
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	274 526				274 526
Fonds propres consommables	954 643		100 000	46 280	1 008 364
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 229 169		100 000	46 280	1 282 889

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
TOTAL						
TOTAL GENERAL						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
GLENAT EDITIONS	190 000					190 000
GLENAT PRODUCTION	2 000					2 000
GLENAT DIFFUSION	2 000					2 000
GLENAT ENTREPRISES ET DVPPT	6 000					6 000
TOTAL	200 000					200 000
TOTAL GENERAL	200 000					200 000

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT
Siège social : 37 rue Servan
38000 GRENOBLE
Immatriculée par Arrêté Préfectoral n°20122258-0004
Siren 794 002 808

**RAPPORT D'ACTIVITE
de l'exercice 2025**

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Nous vous avons réunis en Conseil, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Fondation, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de la Fondation

Lors de l'exercice 2025, les revenus de la Fondation se sont élevés à 49 304 €, provenant pour 46 280 € de la quote-part de dotation consommable affectée au compte de résultat, 827 € de ventes de services et 2 197 € provenant de revenus financiers.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 49 304 €.

Il ressort de ce qui précède un résultat d'exploitation de (2 197) euros.

Le bénéfice net comptable de la Fondation sur cet exercice est nul, conformément à la réglementation comptable en vigueur.

Il est à noter qu'au titre de l'exercice 2025, le fonds a reçu 100 000€ de dons en numéraire de la part de ses fondateurs.

La Fondation ne dispose pas de personnel et n'a effectué aucune embauche sur cette période.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

L'objet de la Fondation d'entreprise Glénat s'articule autour de trois grands axes :

1-Vocation patrimoniale

La Fondation d'entreprise Glénat a une vocation patrimoniale. Elle peut notamment acquérir des œuvres pour sa collection afin de les conserver ou de les donner afin d'enrichir la collection d'organismes sans but lucratif, public ou privé, ayant un objet similaire, soutenir toute manifestation se rattachant à son objet, soutenir l'édition de tout ouvrage ou bien encore apporter son soutien financier ou matériel, notamment par l'attribution de don mobilier à des œuvres non lucratives ayant un objet similaire,

2— Préservation du patrimoine naturel

La Fondation d'entreprise Glénat a une vocation de valorisation et de préservation de l'environnement, et notamment des deux grands univers naturels que sont la mer et la montagne. Seule ou en s'associant à d'autres organisations portant des missions d'intérêt général, elle pourra participer au financement de projets visant au respect et à la protection des biens communs naturels (climat, biodiversité, fonctionnement des écosystèmes...).

3- Lutte contre l'illettrisme et accès au livre pour tous

La Fondation d'entreprise Glénat s'engage, seule ou avec d'autres organisations portant des missions d'intérêt général, en faveur d'actions de prévention de l'illettrisme et de programmes permettant au plus grand nombre d'accéder au livre par des activités de médiation. La Fondation d'entreprise Glénat aura particulièrement à cœur de participer, aux côtés des acteurs institutionnels et associatifs, à donner de goût de la lecture aux plus jeunes publics.

et toutes activités connexes se rapportant à cet objet.

Les actions de la Fondation d'entreprise Glénat en 2025 ont été les suivantes :

Vocation patrimoniale :

La Fondation d'entreprise Glénat n'a pas procédé à l'acquisition d'œuvres durant l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Préservation du patrimoine naturel :

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation d'entreprise Glénat a coanimé l'appel à projets collectif « Imagine tes montagnes », regroupant 11 structures de l'intérêt général. La dotation de 3 000 € de la Fondation Glénat a été affecté au projet du collège Jovet de Aime-la-Plagne, « **la Tarentaise, une transmission intergénérationnelle pour une montagne renouvelée** ». En 2025, et pour la deuxième année la Fondation Glénat a accompagné l'association Sylv'acces à hauteur de 12 000 € fléchés sur les projets de forêts de montagne.

Il a également été décidé de ne pas reconduire le soutien au Fonds Nausicaa.

Lutte contre l'illettrisme et accès au livre pour tous :

En 2022, la Fondation d'entreprise Glénat a mis en place grâce à un dispositif de mécénat de compétences et à l'engagement des collaborateurs des entreprises fondatrices, des ateliers de lecture hebdomadaire en faveur d'enfants accompagnés par l'association *Ma Chance Moi Aussi* en région parisienne (Pantin et Drancy) et Echirolles. Le dispositif a été reconduit pour 2025-26. La Fondation Glénat a également reconduit son don de 30 000 euros au titre de l'exercice 2025 en faveur de cette association pour soutenir ses actions de lutte contre le déterminisme social.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de celui-ci

Compte tenu des perspectives d'activité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

En juin 2023, la Fondation d'Entreprise Glénat a été prorogée pour une durée supplémentaire de 5 années, jusqu'en 2028. Son caractère d'intérêt général été renforcé, car ses statuts prévoient désormais la possibilité de soutenir des projets d'intérêt général dans lesquels les collaborateurs des entreprises fondatrices sont impliqués.

Aucun collaborateur n'a sollicité la fondation au cours de l'exercice 2025 dans le cadre du dispositif Coups de pouce de la Fondation Glénat. Des progrès sont à réaliser pour mieux communiquer sur ce dispositif au sein du groupe.

Résultats – Affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable nul conformément à la réglementation en vigueur.

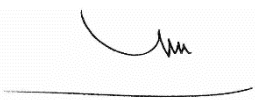
Présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2025

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Le Bureau



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a series of loops and a horizontal line at the bottom.

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

Siège social : 37 RUE SERVAN

38000 GRENOBLE

ARRETE PREFECTORAL N°2012258-004

SIREN 794 002 808

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 et 3
Comptes sociaux	4 à 22



Aux membres du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meylan, le 28 mai 2026


ANSEMBLE ECA
Représenté par **Renaud THIEULLOY**
Commissaire aux comptes

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires				
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles:</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 110 926		1 110 926	1 110 926
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles:</i>	1 110 926		1 110 926	1 110 926
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL II	1 110 926		1 110 926	1 110 926
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	173 548		173 548	119 683
TOTAL III	173 548		173 548	119 683
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 284 473		1 284 473	1 230 609

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	274 526	274 526
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Total situation nette</i>	274 526	274 526
Fonds propres consommables	1 008 364	954 643
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	1 008 364	954 643
TOTAL I	1 282 889	1 229 169
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1 440
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 584	1 440
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 284 473	1 230 609

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	827	
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	827	
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	46 280	61 427
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	46 280	61 427
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	47 107	61 427
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	49 304	63 286
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	49 304	63 286
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(2 197)	(1 859)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 197	1 859
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 197	1 859
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 197	1 859
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

© Regnology - Tableau annexé

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	49 304	63 286
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	49 304	63 286
EXCEDENT OU DEFICIT		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice : 12 mois

Total du bilan : 1 284 473 €

Résultat avant répartition : 0 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT.

La fondation ne faisant pas appel à la générosité du public, il ne nous semble pas pertinent d'inclure dans l'annexe un compte de résultat par origine et par destination (CROD), tel que défini à l'article 432-2 du règlement ANC n°2018-06, ainsi qu'un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ANC n°2018-06.

En 2023, la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT a été prorogée pour une durée supplémentaire de 5 ans jusqu'en 2028.

L'objet de la FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT s'articule désormais autour de trois grands axes :

- une **vocation patrimoniale** : acquisition d'œuvres à caractère patrimonial en vue de les conserver ou de les donner afin d'enrichir la collection d'organismes sans but

lucratif, public ou privé, ayant un objet similaire, ainsi que toutes activités connexes et soutien de manifestations se rapportant à cet objet ;

- la **préservation du patrimoine naturel** : valorisation et préservation de l'environnement, et notamment des deux grands univers que sont la mer et la montagne. Seule ou en s'associant à d'autres organisations portant des missions d'intérêt général, la Fondation pourra participer au financement de projets visant au respect et la protection des biens communs naturels (climat, biodiversité, fonctionnement des écosystèmes...);

- la **lutte contre l'illettrisme et l'accès au livre pour tous** : la Fondation s'engage, seule ou avec d'autres organisations portant des missions d'intérêt général, en faveur d'actions de prévention de l'illettrisme et de programmes permettant au plus grand nombre d'accéder au livre par des activités de médiation, et aura à coeur de donner goût à la lecture aux plus jeunes publics.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Compte tenu des perspectives d'activité et des ressources actionnées, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.
- Du règlement n° 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.
- Du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice 2025.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Agencements et aménagements divers : entre 5 et 8 ans

Matériels et outillages industriels : entre 5 et 8 ans

Mobilier et matériel de bureau : entre 3 et 8 ans

Matériel de transport : entre 3 et 5 ans

A noter que les immobilisations corporelles détenues par la Fondation correspondent à des œuvres d'art. Du fait de leur nature, elles ne sont donc pas amortissables.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncés ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

DONS PERCUS

Les dons perçus non affectables à une manifestation sont comptabilisés en fonds propres (apports sans droit de reprise), conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La FONDATION a décidé de ne pas valoriser les contributions volontaires en nature, le bénévolat correspondant exclusivement au temps des membres du conseil d'administration bénévoles.

Dans le cadre du partenariat de la FONDATION avec l'association *Ma Chance Moi aussi*, quelques collaborateurs volontaires du groupe GLENAT se sont mobilisés pour offrir du temps de lecture aux enfants accompagnés par cette structure. Compte-tenu du caractère non récurrent et non significatif de ce dispositif, ces contributions n'ont pas été valorisées.

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Reévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 110 926		
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 110 926		
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL GENERAL	1 110 926		

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			1 110 926	
<i>Total immobilisations corporelles</i>			1 110 926	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL GENERAL			1 110 926	

© Regology - Tableau annexé

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
TOTAL GENERAL				

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Myt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

2025

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CRÉANCES				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1 584			1 440
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 584	1 584			1 440
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

© Reprology - Tableau annexe

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

2025

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
<i>Total charges d'exploitation</i>		
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)		

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

2025

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 584	1 440
Dettes fiscales et sociales		
<i>Total dettes d'exploitation</i>	1 584	1 440
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	1 584	1 440

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	1 450	
Autres honoraires		
TOTAL	1 450	

FONDATION D'ENTREPRISE GLENAT

2025

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droit de reprise	274 526				274 526
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	274 526				274 526
Fonds propres consommables	954 643		100 000	46 280	1 008 364
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 229 169		100 000	46 280	1 282 889

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
TOTAL						
TOTAL GENERAL						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
GLENAT EDITIONS	190 000					190 000
GLENAT PRODUCTION	2 000					2 000
GLENAT DIFFUSION	2 000					2 000
GLENAT ENTREPRISES ET DVPPT	6 000					6 000
TOTAL	200 000					200 000
TOTAL GENERAL	200 000					200 000